

# Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RA1001 Appliquer les compétences du 21e siècle			
Ancien Code	PERA1B01AP21S	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EAB1010		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte <b>Lucrezia DI LEO</b> (dileol@helha.be) Céline MABILLE (mabillec@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Isabelle AVET</b> (aveti@helha.be) HELHa Loverval <b>Julie VAN DE VYVER</b> (vandevyverj@helha.be) Fabienne MIGLIONICO (miglionicof@helha.be) Murielle VAN TRIENPONT (vantrienpontm@helha.be) Patricia SOWULA (sowulap@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Développer les compétences des étudiants pour opérer de manière optimale dans le monde professionnel du XXI<sup>e</sup> siècle.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL**
  - Sous Compétence 1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
    - 1.1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
- Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**
  - Sous Compétence 3.6 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

- 3.6.1 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;  
Sous Compétence 3.7 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- 3.7.1 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

### **Acquis d'apprentissage visés**

Développement des compétences à travers des cours d'éducation aux médias, d'éducation au numérique, de communication et d'EVRAS.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERA1B01AP21SA	Education aux médias	15 h / 1 C
PERA1B01AP21SB	Education au numérique	15 h / 1 C
PERA1B01AP21SC	Communication	15 h / 1 C
PERA1B01AP21SD	Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle & di	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERA1B01AP21SA	Education aux médias	10
PERA1B01AP21SB	Education au numérique	10
PERA1B01AP21SC	Communication	10
PERA1B01AP21SD	Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle & di	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Néant

## **5. Cohérence pédagogique**

Intégration des différentes compétences liées aux AA à travers une présentation d'un travail final.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

# Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education aux médias			
Ancien Code	6_PERA1B01AP21SA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEAB1013		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Céline MABILLE</b> ( <a href="mailto:mabillec@helha.be">mabillec@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE a pour objectif de développer les compétences des étudiants pour opérer de manière optimale dans le monde professionnel du XXIème siècle.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours souhaite donner l'envie aux étudiants de décrypter les médias et leur langage. Faire des étudiants des citoyens responsables et leur donner les outils pour le devenir mais aussi leur permettre et les inciter à faire leurs futurs élèves des citoyens outillés à appréhender les médias avec un regard critique, indépendant et autonome.

L'éducation aux médias a pour finalité de rendre chaque citoyen actif, autonome et critique envers tout document ou dispositif médiatique dont il est destinataire ou usager.

Au terme du bloc 1, l'étudiant sera capable de :

- Développer ses compétences critiques en analyse des médias (lire et naviguer dans leurs dimensions informationnelles, techniques et sociales) ;
- Comprendre les enjeux de communication dans la production d'un support médiatique ;
- Utiliser le référentiel de compétences en éducation aux médias (CSEM) ;
- Identifier les différents centres de ressource (CSEM, média animation, CAF, CAVL) partenaires de l'enseignement.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Information et critique de l'information ;
- Langages médiatiques ;
- Représentations médiatiques ;
- Médias et société.

### Démarches d'apprentissage

Cours magistraux et exercices pratiques.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Remédiation à la demande de l'étudiant.

## Sources et références

Une bibliographie détaillée est présente à la fin du syllabus.

Des ressources en ligne seront également disponibles sur l'espace ConnectED du cours.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus et notes de cours.
- Liens et textes présents sur l'espace ConnectED du cours.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

En juin, le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité suite à la réalisation par l'étudiant d'une épreuve intégrée.

Selon cette épreuve intégrée, une note unique pour toute l'UE sera établie.

L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entiereté de l'épreuve intégrée. A défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. En revanche, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

# Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education au numérique			
Ancien Code	6_PERA1B01AP21SB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEAB1014		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline MABILLE (mabillec@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE a pour objectif de développer les compétences des étudiants pour opérer de manière optimale dans le monde professionnel du XXIème siècle.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Créer des contenus numériques sous différentes formes ;
- Paramétrer son matériel numérique, assurer sa sécurité et celle des autres en ligne ;
- Utiliser le Dig Comp édu et Dig Comp Citizen

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Présentation et utilisation d'outils numériques pour :

- Mener une recherche ;
- Gérer et traiter des données ;
- communiquer.

### Démarches d'apprentissage

Alternance de cours magistraux et de séances pratiques. Recherches, tutoriels et lectures à domicile.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Remédiation à la demande de l'étudiant.

### Sources et références

Une bibliographie détaillée est présente à la fin du syllabus et sur ConnectED.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours ;
- Articles et liens ;
- Espace cours sur ConnectED.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

En juin, le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité suite à la réalisation par l'étudiant d'une épreuve intégrée.

Selon cette épreuve intégrée, une note unique pour toute l'UE sera établie.

L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entièreté de l'épreuve intégrée. A défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. En revanche, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

# Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Communication			
Ancien Code	6_PERA1B01AP21SC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEAB1011		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Lucrezia DI LEO ( <a href="mailto:dileol@helha.be">dileol@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE a pour objectif de développer les compétences des étudiants pour opérer de manière optimale dans le monde professionnel du XXIème siècle.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant, conscient des enjeux liés au langage, sera capable :

- d'identifier ses besoins et d'être sensible à ceux des autres ;
- d'utiliser de manière appropriée des outils de communication afin de collaborer, de coopérer efficacement avec tous les acteurs de sa formation (les étudiants et tous les membres du personnel de la HE) et de contribuer à un climat propice au bien-être de chacun et à l'apprentissage

AAT 10 De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages.

AAT 1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans sa transformation, de la nécessité d'intégrer la

diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Contenu

- La communication écrite, orale, non-verbale, interculturelle et numérique
- La résolution de conflits
- L'écoute active
- La créativité dans la communication (cf: éducation aux médias)

### Démarches d'apprentissage

Cours avec support, mises en situation, travaux de recherche selon différentes modalités (individuel, en groupe,...).

### Dispositifs d'aide à la réussite

Feedbacks lors des cours et exercices.

### Sources et références

Toutes les ressources abordées lors des cours.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Toutes les ressources abordées lors des cours et disponibles sur connectED

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

En juin, le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité suite à la réalisation par l'étudiant d'une épreuve intégrée.

Selon cette épreuve intégrée, une note unique pour toute l'UE sera établie.

L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entiereté de l'épreuve intégrée. A défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

# Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle & di			
Ancien Code	6_PERA1B01AP21SD	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEAB1012		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Lucrezia DI LEO ( <a href="mailto:dileol@helha.be">dileol@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE a pour objectif de développer les compétences des étudiants pour opérer de manière optimale dans le monde professionnel du XXIème siècle.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable : - de définir l'Evrás comme faisant partie des missions de l'école.

- de développer un regard critique sur certaines représentations de la sexualité véhiculée dans notre société (stéréotypes de genre, sexisme...)

- de proposer des outils de sensibilisation et de prévention avec pour but de : A) favoriser un climat serein au sein des classes, l'ouverture à l'autre dans la bienveillance ; B) aider les élèves à exprimer leurs émotions, instaurer un climat d'écoute, respecter son corps et celui de l'autre ;

C) accompagner chaque enfant vers l'âge adulte dans une perspective d'évolution globale où la sexualité est entendue au sens large

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Les 8 concepts clés de l'EVRAS et comment les aborder avec les élèves (limites) :

- Relations interpersonnelles
- Valeurs, droits, culture et sexualité
- Comprendre la notion de genre
- Violence et sécurité
- Compétences pour la santé et le bien-être
- Corps et développement humains
- Sexualité et comportement sexuel
- Santé sexuelle et reproductive

### Démarches d'apprentissage

Cours avec support, réflexion autour de thématiques précises, mise en situation, activités de recherche.

### Dispositifs d'aide à la réussite

### Sources et références

Toutes les sources présentées lors des cours

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Toutes les ressources présentées lors des cours.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

En juin, le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité suite à la réalisation par l'étudiant d'une épreuve intégrée.

Selon cette épreuve intégrée, une note unique pour toute l'UE sera établie.

L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entiereté de l'épreuve intégrée. A défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).